

En 1839, la *Fête du vieux grand-père*, que Louis-Philippe, après l'avoir acquise, donna, sur la demande de l'auteur, au musée de notre ville ;

En 1848, *Saint Laurent et les richesses de l'Église*, tableau commandé par M. Terme, maire de Lyon, et destiné au musée; mais la mort de ce magistrat et les circonstances politiques n'ont pas encore permis à notre conseil municipal de tenir la parole donnée à l'artiste.

Au nombre des récompenses qui furent décernées à Michel-Philibert Genod, nous devons mentionner, sous l'Empire, plusieurs médailles, et, sous la Restauration, le *Laurier* et la *Palette en or*. En 1825, à la suite d'expositions où son talent fut remarqué, deux médailles lui furent accordées par Lille et par Douai. Cette dernière ville, en 1827, lui décerna encore une grande médaille d'argent.

Nous avons, ces dernières années, successivement vu passer sous nos yeux, dans les différentes expositions de la Société des Amis-des-Arts de Lyon :

*Le mauvais propriétaire ;*

*La mère mourante ;*

*Les petits partageux ;*

*Le jour des cendres ;*

*Patrie et famille ;*

*Les suites de la guerre civile ;*

*La réunion de l'Église grecque et de l'Église romaine ;*

*Le Prisonnier d'état sous Louis XIII ;*

Plusieurs de nos églises possèdent des tableaux de notre artiste ; on voit, dans l'église de Saint-Just, *La Samaritaine* et le *Baptême du Christ* ; dans l'église de Saint-Nizier, *saint Martin donnant son manteau à un pauvre*, et dans la chapelle du Palais archiépiscopal, *saint Polycarpe refusant de sacrifier aux faux dieux*.